

Le PCPE sensoriel vous permet de faire appel à nos compétences

◆ En matière d'appui conseils, d'expertises dans le sensoriel, de prestation centrale de coordination de parcours

◆ Avec une permanence le mardi pour vous accueillir et répondre à vos demandes concernant le projet qui vous préoccupe

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) est placé sous la responsabilité juridique et morale de l'Association des PEP Sud Rhône Alpes (loi 1901, association sans but lucratif) dont le siège social est à Valence

L'Association PEP SRA couvre différents champs de compétences dans les domaines du social, éducatif-loisir, et médico-social pour enfants, adolescents, adultes et adultes vieillissants.

Elle assure la gestion d'une vingtaine d'établissements et services en Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

LES PEP SUD RHONE ALPES (PEP SRA)
34 rue Gustave Eiffel. 26 000 VALENCE
Tél : 04 75 41 21 88
www.pep-sra.fr

CONTACT

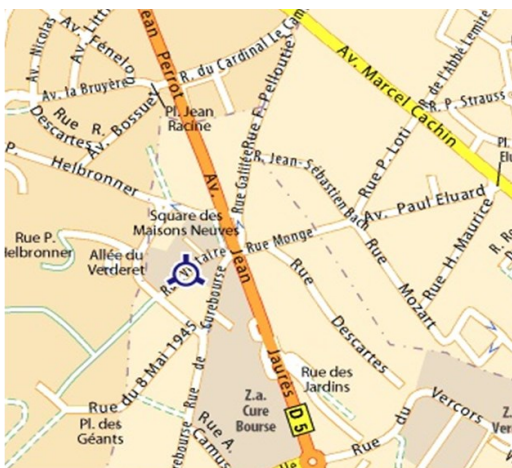
Site de Grenoble

4 rue Voltaire. 38 320 EYBENS
Directeur adjoint : M. Cyril MICHON
04 76 03 11 79

Coordinatrice de parcours :
Mme Virginie DOMENECH
07 55 60 18 47
pcpe.isere@lespepsra.org

INFORMATION PRATIQUE

Plans d'accès
Coordonnées GPS :
45°9'52.81 "N - 5°44'30.79"E
Accès bus : ligne C4 , arrêt Maisons Neuves
Accès voiture par la rocade sortie 5



SENSORIEL [DV- DA]

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

- ◆ Méthodologie d'accompagnement
- ◆ Apport d'un premier niveau de réponse favorisant la continuité des parcours



LE PCPE SENSORIEL [DV-DA]

Une nouvelle offre de prestations en Isère à destination des jeunes **déficients sensoriels (3-20 ans)** et de leurs familles et aidants :

- ◆ Faute de places disponibles dans une structure spécialisée adaptée, essentiellement SESSAD
- ◆ En période de transition dans leur parcours

Le PCPE apporte un premier niveau de réponse en délivrant des prestations d'intensité variable

CONDITIONS D'ACCES

- ◆ Notification SESSAD (ou ESMS) en attente de place
- ◆ Sans notification : évaluation, soutien & accompagnement à la préparation d'un dossier MDA par le PCPE, dans l'attente de la notification à venir
- ◆ Notification MDA spécifiant le dispositif PCPE sensoriel

MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

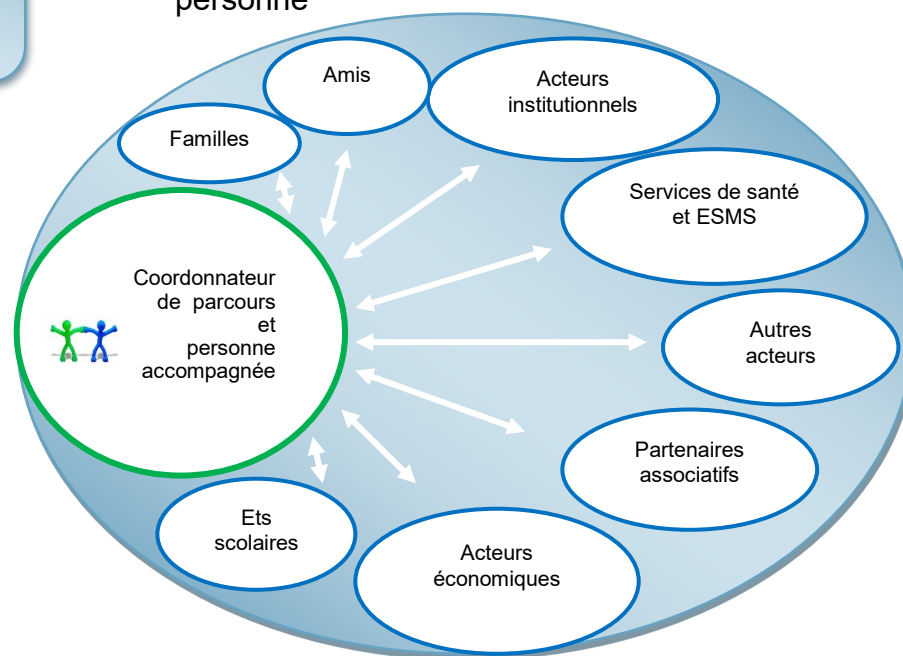
Contractualisation de courte durée

Formalisation dans le cadre d'un plan personnalisé de scolarisation validé par la MDA, d'un **projet individuel d'accompagnement** fondé sur l'évaluation fonctionnelle des difficultés du jeune et de sa famille

Des temps de coordination renforcée dans une approche systémique

Une **prestation centrale assurée par la coordinatrice de parcours** avec des actions de :

consultation, prévention, négociation, coordination du parcours, pour favoriser une réponse concertée aux besoins de la personne



MISSIONS DU PCPE

- ◆ **Repérer les besoins de la personne et les ressources de proximité dans l'environnement de la personne**
- ◆ **Orienter la personne et sa famille vers le bon interlocuteur**
- ◆ **Anticiper les risques de ruptures dans le parcours de l'enfant**
- ◆ **Mobiliser et coordonner l'ensemble des acteurs autour des situations**
- ◆ **Délivrer des prestations :**
 - * **directes** auprès des bénéficiaires pour l'évaluation des besoins
 - * **de guidance familiale** et d'**orientation** des aidants vers des lieux de répit
 - * **de sensibilisation**, « **formation de terrain** » aux organismes auxquels le jeune peut avoir recours dans son parcours

Des temps de conseils et d'expertise tout au long du parcours

- ◆ En observation diagnostique
- ◆ En coordination sociale-éducative
- ◆ En psychologie

Le PCPE, une étape dans un parcours